Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Nuit-blanche-de-resistance

"Nuit blanche de résistance"

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : dimanche 28 février 2010

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Le 9 mars 2010 au Vinatier de 19h à 24h, salle des organisations, à proximité de la chapelle.

Les intervenants :

- **Jean Darrot psychiatre,**
- **Albert Levy du syndicat de la magistrature,**
- **Raphaël Thaller du cabinet Cidecos,**
- **Odile Nguyen philosophe,**
- **Chistine Durif-Brucker**
- **Laurent Vercelletto acteur/lecteur de louis Althusser et Michel Foucault**

L'UHSA (Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée) est une prison dans l'hôpital psychiatrique, elle se trouve sous contrôle de l'administration pénitentiaire. C'est une structure hybride mélangeant des catégories professionnelles de tradition, de fonction et de statut différents : des surveillants pénitentiaires et des soignants. La visibilité de tous, personnels comme prisonniers sera constante (circuit vidéo) Le soin mis sous surveillance permanente. Comment garantir alors le respect de la confidentialité ? Comment maintenir sa dimension éthique ?

L'UHSA est la conséquence d'une judiciarisation des comportements qui assimilent sous prétexte de responsabilisation, malades mentaux et délinquants. Plus que le retour à une conception ancienne du grand enfermement, elle indique le point de bascule du médical au service de l'idéologie sécuritaire.

L'UHSA implantée sur le site de l'hôpital du Vinatier sera la 1ère d'une série de 22 prévues. Elle comptera 3 unités de 20 lits pour une population estimée à 9.000 détenus pour le territoire qu'elle a en charge. Peut-on sérieusement soigner avec de tels moyens les centaines de malades (30% des effectifs) qui peuplent les prisons qu'elle doit assister ? A moins qu'il ne s'agisse d'un soin « maintien de l'ordre » chargé de « casser les crises » suscitées par les conditions de détention ! Le soin deviendrai alors l'auxiliaire de l'ordre.

La loi **H**ôpital **P**atient **S**anté **T**erritoire dite « loi Bachelot » désigne 14 missions de service public Les 4 dernières concernent les soins sous contrainte, les détenus, les sans-papiers ou demandeurs d'asile, les personnes retenues dans « les centres médico-sociaux judiciaires de sûreté ». Avec la circulaire du 11 janvier de graves entraves aux libertés sont planifiées. L'ordre et la sécurité publique priment sur les tentatives de réinsertion, rendant prioritaires les dossiers judiciaires, l'avis de la police et de la gendarmerie. C'est le grand retour aux amalgames. La maladie redevient un acte déviant et les malades des délinquants.

Comme à l'école, comme aux frontières, comme au pôle emploi, comme dans les quartiers

pour tout problème il n'existe qu'une seule réponse le tout sécuritaire !

Au nom d'un sentiment d'insécurité diffus, l'Etat nous sature des peurs qui habitent la population. Il cultive à outrance ce sentiment, pour masquer une politique sociale inexistante, rétablissant le vieux fantasme des classes dangereuses. C'est toujours l'Autre qui est désigné responsable des dysfonctionnements de la société : le sans

Copyright © Le Vénissian

papier, le chômeur, l'étranger, l'adolescent « racaille », le malade...

Alors que la sécurité pour chacun devrait consister à avoir un travail correctement rémunéré, une couverture sociale véritable, un accès aux services publics étendus, des papiers, un toit etc.... **les ingrédients de la peur qu'il faut combattre, ce sont les conditions d'exploitation de l'individu qui pousse au suicide les salariés, à la délation, à la crainte de l'autre, à la crainte du contrôle, à la crainte de perdre son emploi etc...**

Un grand débat autour des soins psychiatrique est nécessaire

et doit avoir lieu. Si la psychiatrie a toujours été le miroir de la société par la façon dont elle envisage son activité, son organisation et ses débats, il n'est pas question d'en faire une psychiatrie au service du pouvoir ! Il n'est pas question de la réduire à la portion congrue de "l'ordre et du propre" !

C'est pourquoi, citoyen, nous sommes tous concernés.

C'est pourquoi nous vous invitons à en débattre dans une nuit de la résistance.

Post-scriptum :

Côté pratique : pour rendre ce moment convivial que chacun(e) vienne avec une entrée ou un dessert nous nous chargeons des saucisses, merguez et boissons. Participation financière libre.

Copyright © Le Vénissian